

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur – Fraternité – Justice



**MINISTRE CHARGÉ DU SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT
(MCSGG)**

**Communication N°29-2025/MCSGG relative à l'évolution du
portefeuille des grands marchés du 1^{er} Juillet au 31 aout 2025**

Septembre 2025

I. Introduction

La présente communication vise à informer le Gouvernement sur l'état d'avancement des grands projets et programmes de développement. Elle entre dans le cadre du mécanisme de suivi méthodique et rapproché initié sur instruction de Son Excellence Monsieur le Président de la République **Mohamed Ould Cheikh El Ghazouany** en septembre 2023 dans le but d'enaméliorer l'exécution.

Elle concerne un portefeuille dit des Grands Marchés incluant d'une part, tout marché dont le montant est supérieur à 80 Millions MRU, quelle qu'en soit la source de financement ou l'agence d'exécution et, d'autre part, les marchés en préparation.

La dernière communication en date ayant été présentée le 9 juillet 2025, au titre de la période allant du 1^{er} mai 2025 au 30 Juin 2025, celle-ci couvre la période allant du 1er juillet 2025 au 31 août 2025 et fait suite à la réunion mensuelle du comité interministériel tenue le 3 septembre courant. Elle présente la situation du portefeuille et son évolution, sur la période globalement puis par secteur, avant de donner un aperçu sur la mise en œuvre du Programme Prioritaire de Développement de la Ville de Nouakchott lancé par SEM le Président de la République **Mohamed Ould Cheikh El Ghazouany** le 20 janvier 2025 pour améliorer l'accès et la qualité des services de base dans la capitale ainsi que les conditions de vie des citoyens.

II. Situation globale

Globalement, le portefeuille est aujourd'hui composé de **112 marchés**. Les 13 marchés suivants ont été achevés ou mis en service :

- Travaux d'installation d'infrastructures pour l'exploitation artisanale de l'or
- Projet Surveillance Pêche V (Garde Cote)
- Projet d'extension et de mise à niveau de l'Aftout Essahili
- Lot 12 du Projet de renouvellement et d'extension du réseau hydraulique de Nouakchott (Zones de Riadh et El-Mina, Kandahar, Kosovo, Tarhil, Dar Elbedha et Port)
- Travaux de Réhabilitation/Reconstruction de certains tronçons du réseau routier national Lot N°2 (Djouck-Kiffa) et son avenant ;
- Lot LTE du projet de mise à niveau et d'extension du réseau Intranet Administratif Haut Débit (RIAD) en fibre optique
- Travaux de Boulenouar et mise en place du système de télégestion lot n°2
- Travaux de réalisation de la nouvelle conduite d'adduction DN 800 mm de Boulenouar à Nouadhibou et création d'un nouveau pôle de distribution à Nouadhibou (Sous-lots 4.1)
- Travaux de réalisation de la nouvelle conduite d'adduction DN 800 mm de Boulenouar à Nouadhibou et création d'un nouveau pôle de distribution à Nouadhibou (Sous-lot 4.2)
- AEP Aftout Echergui Phase 2 - LOT 1
- AEP Aftout Echergui Phase 2 - LOT 2
- Projet d'extension et de remise à niveau de l'Aftout Essahili

L'avancement moyen du portefeuille à la fin du mois d'août 2025 est **de 58,4%** avec une progression moyenne de 6,12 points en deux mois ou 3,06 points par mois. L'évolution mensuelle de l'avancement physique depuis la dernière communication se présente comme suit :

Mois	Evolution (points)
Février 2025	2,4
Mars 2025	2,7
Avril 2025	2,7
Mai 2025	3,33
Juin 2025	3,23
Juillet 2025	3,41
Août 2025	2,7

On constate que le taux d'avancement mensuel est resté au-dessus de la barre des 3 points en Juillet avant de redescendre à 2,7 points en Août 2025. Cette baisse est due à un facteur majeur celui de l'hivernage qui a bloqué complètement les projets de l'Agriculture et ralenti sensiblement ceux de l'Equipement.

Il faut noter néanmoins, qu'en moyenne sur les deux mois, l'avancement est resté à 3 points par mois en moyenne. La performance du mois de juillet a permis de compenser la baisse enregistrée au mois d'Août 2025

Le taux de décaissement moyen est de **47%** contre 58% précédemment. La consommation moyenne **des délais** est de **157%**. Les projets qui s'exécutent sans retard sont au nombre de 27, soit 24% du portefeuille ; et ceux en dépassement de délai contractuel sont au nombre de 68 soit 60%.

III. Analyse sectorielle

L'enveloppe globale de financement de ce portefeuille s'élève à 48,1 Milliards MRU répartis dans 13 départements ministériels ou assimilés et couvrant un large éventail de secteurs prioritaires pour le développement socio-économique du pays. Les projets relevant du **MET** et du **MEP** représentent près de **70%** du financement de ce portefeuille avec, respectivement, 20 Milliards et 14 Milliards. Leur performance respective conditionne celle du portefeuille globalement.

En termes de nombre de marchés actifs, le Ministère de l'Equipement et des Transports (MET) arrive toujours en tête avec 35 grands marchés, suivi du Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire (MHUAT) avec 16 marchés, du Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement (MHA) et du Ministère de l'Energie et du pétrole (MEP) avec 12 marchés chacun.

Le tableau suivant présente les chiffres clés par département :

Département	MET	MEP	MHUAT	MHA	MTNMA	Taazour	MPIMP	MASA	MS	CSA	AZF-Ndb	MEDD	MAJESSC
Nbr de grands marchés	35	12	16	12	6	9	2	4	2	1	2	1	2
Montant (millions MRU)	19 528	13 586	3 992	3 273	2 296	1 900	1 072	817	664	387	369	117	114
Evolution Mai-Juin 2025	5,71	5,83	9,25	7,25	23,9	6,96	4,95	6,48	0,5	2	7,83	40,21	6,43
Evolution Juillet-Août 2025	4,92	6,55	8,72	5,9	8,09	9,49	5,05	6,73	1,74	2,73	12,05	21,87	8,15

- Ministère de la Jeunesse, de l'Emploi, des Sports et du Service Civique (MAJESSC)
Au 30 août 2025, l'avancement est de **51%**, pour une consommation de délai de **68%**.
L'évolution sur les deux mois est de 8,1 points.

- Ministère de la Santé (MS)
Au 30 août 2025, l'avancement est de **99%**, pour une consommation de délai de **141%**.
L'évolution sur les deux mois est de 1,74 point.
- Ministère de la Transformation Numérique et de la Modernisation de l'Administration (MTNMA)
Au 30 août 2025, l'avancement est de **33%**, pour une consommation de délai de **51%**.
L'évolution sur les deux mois est de 8,1 points.
- Ministère de l'Énergie et du Pétrole (MEP)
Au 30 août 2025, l'avancement est de **65%**, pour une consommation de délai de **212%**.
L'évolution sur les deux mois est de 6,55 points.
- Ministère de la Pêche et des Infrastructures Maritimes et Portuaires (MPIMP)
Au 30 août 2025, l'avancement est de **33%**, pour une consommation de délai de **52%**.
L'évolution sur les deux mois est de 5,05 points.
- Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire (MASA)
Au 30 août 2025, l'avancement est de **52%**, pour une consommation de délai de **62%**.
L'évolution sur les deux mois est de 6,73 points.
- Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire (MHUAT)
Au 30 août 2025, l'avancement est de **64%**, pour une consommation de délai de **132%**.
L'évolution sur les deux mois est de 8,72 points.
- Ministère de l'Équipement et des Transports (MET)
Au 30 août 2025, l'avancement est de **50,6%**, pour une consommation de délai de **154%**.
L'évolution sur les deux mois est de 4,92 points.
- Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement (MHA)
Au 30 août 2025, l'avancement est de **70,5%**, pour une consommation de délai de **119%**.
L'évolution sur les deux mois est de 5,9 points.
- Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD)
Au 30 août 2025, l'avancement est de **53,6 %**, pour une consommation de délai de **38%**.
L'évolution sur les deux mois est de 21,87 points.
- Délégation Générale à la Solidarité Nationale et à la Lutte contre l'Exclusion (TAAZOUR)
Au 30 août 2025, l'avancement est de **79%**, pour une consommation de délai de **146%**.
L'évolution sur les deux mois est de 9,49 points.
- Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA)
Au 30 août 2025, l'avancement est de **92%**, pour une consommation de délai de **200%**.
L'évolution sur les deux mois est de 2,73 points.
- Autorité de la Zone Franche de Nouadhibou (AZ-NDB)
Au 30 août 2025, l'avancement est de **93,6%**, pour une consommation de délai de **95%**.
L'évolution sur les deux mois est de 12,05 points.

IV. Focus sur le Programme Prioritaire de Développement de la Ville de Nouakchott

Le Programme Prioritaire de Développement de la Ville de Nouakchott (PPDV_NKC) lancé le 20 janvier 2025 présente, au 30 Aout 2025, **un avancement de 50% pour un délai consommé à 44%**. L'évolution sur les mois de juillet et août 2025 est de respectivement 8,9 et 7,3 points, **soit 16,2 points cumulés sur la période**.

Le tableau suivant présente l'avancement par composante arrêtées au 30/08/2025.

	Avancement physique au 30/06/2025	Avancement physique au 30/08/2025	Délai consommé au 30/08/2024	Evolution sur la période
Programme Global	38%	50	44	+12
Composante 1_Education	53%	65%	72%	+12
Composante 2_Santé	29%	46%	40%	+17
Composante 3_Accès à l'eau potable & Assainissement	59%*	65%	33%	+6
Composante 4_Accès à l'électricité & Eclairage publique	26%	44%	87%	+18
Composante 5_Voieries & Désenclavement	33%	45%	44%	+12
Composante 6_Jeunesse & Sports	33%	44%	45%	+11
Composante 7_Aménagement & Ecologie	32%	68%	44%	+36

*Noter que pour la Composante 3, étant donné la signature récente de 4 marchés pour l'assainissement, le taux a baissé passant de 72% à 59%.

Le programme de Nouakchott s'exécute avec une très bonne cadence.

V. Projets en préparation

10 grands marchés sont actuellement en préparation, 5 en phase de passation de marchés au sein de 5 départements.

VI. Recommandations

Recommandation N°1 : Anticiper la baisse de cadence des travaux prévisible pour le mois de Septembre à cause de l'hivernage en travaillant en temps masqué sur la préparation du mois d'Octobre.

Recommandation N°2 : Les récentes importantes mesures prises pour régulariser la situation des étrangers résidents dans le pays a entraîné une pénurie de main-d'œuvre qualifiée, affectant les délais et les coûts, notamment dans le BTP. Pour corriger cette situation, il faut promouvoir activement ces métiers auprès des jeunes, sensibiliser sur les opportunités d'emplois qu'ils offrent et renforcer sans délai les dispositifs de formation professionnelle afin d'assurer la disponibilité d'une main-d'œuvre nationale qualifiée.

Recommandation N°3 : Travailler sur l'harmonisation de la compréhension des prérogatives des payeurs ainsi que celles des autorités contractantes pour éviter un blocage inutile des décomptes des entreprises entraînant d'importants retards dans l'exécution des marchés sans pour autant entraver la mission de contrôle de gestion des payeurs.

Conclusion

Globalement, l'amélioration de la cadence d'exécution des grands marchés constatée lors de la dernière communication semble s'inscrire dans la durée malgré la légère baisse du mois d'Août. Une baisse largement justifiée par l'hivernage qui ralentit l'exécution de nombreux marchés, notamment dans les secteurs de l'Agriculture et de l'Équipement. Cette baisse a été compensée par la performance du mois de Juillet avec un avancement de 3,41 points, le plus élevé depuis Octobre 2024.

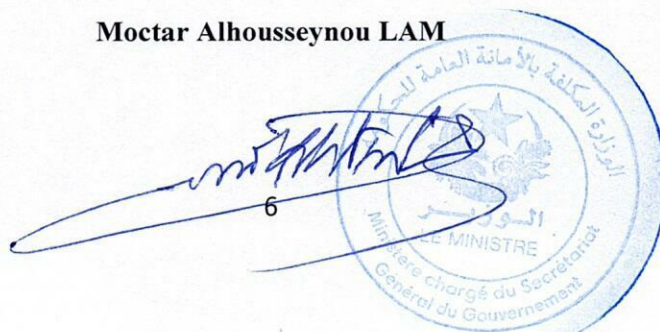
En effet, depuis plusieurs mois, un travail soutenu a été mené pour lever les principaux goulots d'étranglement, notamment liés aux avances de démarrage, au paiement des décomptes, à la coordination entre départements et à la libération des emprises. Ces efforts ont produit des résultats significatifs : la grande majorité des projets ont connu une nette accélération de leur exécution, conduisant à la réception et à la mise en service de nombreux ouvrages, et ouvrant la voie au lancement de nouveaux projets stratégiques. Toutefois, cette dynamique très positive ne se reflète pas pleinement dans l'avancement global du portefeuille, en raison du poids de quelques projets majeurs qui progressent lentement ou se trouvent en phase de réception — tels que la ligne Nouakchott–Zouerate, certaines routes (Amourj–Adel Bagrou, Tijikja–Selibaby) et le pont de Rosso. Un effort renforcé et ciblé sur ces projets permettrait d'obtenir un niveau d'avancement global en adéquation avec la réalité encourageante observée sur le terrain.

Pour le Programme de Nouakchott, nous constatons avec réjouissement que toutes les composantes présentent des taux d'avancement supérieurs au délai consommé de 44% au 30 Août 2025.

- Pour la **Composante Education**, la quasi-totalité des travaux seront achevés avant la rentrée scolaire en Octobre 2025.
- Pour la **Composante Santé**, les travaux respecteront les délais et la qualité convenus contractuellement.
- Pour la **Composante Hydraulique & Assainissement**, la partie hydraulique est à 100% hormis quelques interventions ponctuelles, la sous composante remblaiement des marres est achevée à 100%, il ne reste que les 4 marchés pour les extensions de réseaux d'assainissement qui viennent de démarrer et seront réceptionnés avant Juin 2026.
- Pour la **Composante Electricité**, l'ensemble des travaux seront achevés dans les temps à part la création de 2 postes sources 33/15 kV (Au niveau de la Centrale Duale et au niveau du SUD de Nouakchott) qui sera retardée de quelques mois pour des raisons de délais de livraison sous-estimés à la conception de la composante.
- Pour la **Composante Voiries**, l'ensemble des voiries urbaines programmées sont sur le point d'être achevées, les marchés de la contournante et l'élargissement de la Route de Nouadhibou respecteront les délais convenus.
- Pour la **Composante Jeunesse & Sports** les travaux avancent convenablement pour les 4 infrastructures sportives.
- Pour la **Composante Environnement & Aménagement**, la partie Environnement est déjà à 68% et pour la partie Aménagement, la phase de passation vient de s'achever et les travaux commenceront rapidement pour le Monument et les 2 mares à transformer en site d'intérêt écologique.

Telle est l'économie de cette communication, que nous avons l'honneur de soumettre à votre attention.

Moctar Alhousseynou LAM



6